

Jalon 54

Les infrastructures vertes et bleues sont **équitablement réparties** dans tous les **milieux de vie** pour augmenter leur **résilience**

Pourquoi ce jalon?

- Les infrastructures vertes et bleues (IVB) sont un ensemble d'espaces naturels ou renaturalisés terrestres et aquatiques interreliés qui permettent de maximiser des services écosystémiques, en particulier en milieu urbain et semi-urbain. Les infrastructures bleues comme les rivières, lacs et étangs peuvent par exemple conserver la biodiversité, et permettre l'usage d'activités nautiques; les bassins et les plaines inondables peuvent atténuer les inondations et les débordements de réseaux, améliorer la qualité de l'eau et recharger les nappes phréatiques. Les infrastructures vertes (toitures et parois verticales végétalisées, jardins de pluie, arbres urbains) peuvent réduire les îlots de chaleur urbains, améliorer l'isolation thermique des bâtiments, améliorer la qualité de l'air, renforcer la gestion des eaux pluviales, etc. Intégrer des IVB dans la conception et la rénovation du bâti et des espaces publics, incluant les rues, est d'ailleurs un bon moyen de répondre à une logique de résilience et de sobriété tout au long de leur cycle de vie (jalon 49).
- La répartition des IVB sur le territoire devrait être pensée de manière à ce que :
 - Elle favorise le verdissement et la déminéralisation de tous les milieux urbanisés avec une attention accrue pour les quartiers plus défavorisés (jalon 38).
 - Elle participe à la connexion des milieux naturels et au bon fonctionnement des corridors écologiques (jalon 52).
 - Elle soit décidée par des structures de gouvernance et de participation locale adaptées (jalons 6 et 2).
- Avant la construction d'une infrastructure grise, il faudrait idéalement préalablement démontrer qu'une IVB ne pourrait la remplacer. Au lieu d'opter systématiquement pour des solutions « grises » de prévention des inondations et des débordements de réseaux telles que des digues et l'élargissement de conduites, dispendieuses en entretien et en réparations suite aux aléas climatiques, les responsables de l'aménagement devraient d'abord se pencher sur les bénéfices de la restauration des zones humides et des plaines inondables. Les solutions fondées sur la nature sont reconnues comme moins onéreuses, plus robustes et plus durables. Des fonds dédiés pourraient être alloués à la mise en place d'IVB, à leur gestion et à leur entretien (jalon 25).

Niveau d'avancement

Mauvaise direction	On est au point mort	On se prépare	On est en route	On est bien avancés	Jalon atteint
--------------------	----------------------	---------------	------------------------	---------------------	---------------

Qui doit être mobilisé?



**Gouvernements provincial
et fédéral**



**Institutions d'éducation
et de recherche**



**Gouvernements locaux
et supralocaux**



**Secteurs de la construction,
des transports et de l'environnement**



**Entreprises et
organisations publiques**

Ressources

[Simard, C., L'Ecuyer-Sauvageau, C., Bissonnette, J.-F. & Dupras, J. \(2019\). Le rôle des infrastructures naturelles pour la gestion des eaux de ruissellement et des crues dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques. *Le Naturaliste canadien*, 143\(1\), 25–31](#)

[Cadre de l'infrastructure naturelle : concepts, définitions et termes clés, Rapport du Conseil Canadien des ministres de l'environnement, 2021](#)

Després, E. (2021). État des connaissances sur les enjeux d'inégalités associées aux solutions d'adaptation aux changements climatiques. Rapport présenté à Ouranos et à l'Observatoire québécois des inégalités. Montréal. 46 p. + annexes

[CERIU \(2023\) Guide d'intégration de la gestion durable des eaux pluviales dans l'aménagement d'un site dans une approche urbanistique 2^e édition](#)